

## Je réussis mais n'aime pas le droit

Par **clara11**, le **04/09/2011** à **08:01**

Bonjour,

En ce jour de pré-rentrée, ça ne va pas du tout...

Je rentre cette année en L3, en magistère de Droit des affaires. Le problème est que cela va me demander un investissement énorme (40h de cours/semaine) alors que... je n'aime pas le Droit. J'ai très bien réussi mes L1 et L2 (classée 2ème sur 600 en 2ème année) mais rien y fait, je n'accroche pas. Et c'est vraiment frustrant de réussir mais de ne pas aimer ce que l'on fait. Le pb c'est que je ne ss pas non plus attirée par les écoles de commerce. Bref, je suis totalement perdue.

J'ai donc tendance à vouloir suivre ce magistère, juste parce que je ss une bonne élève, et même si je pète un câble avant même d'avoir commencé ; mais d'un autre côté j'ai peur de m'engager dans quelque chose qui, d'avance, ne m'intéresse que très peu (et me fait stresser au plus au point puisque 40h de cours/semaine c'est l'horreur...)

Je n'ai trouvé sur internet que des "conseils" qui pr la plupart intéressent des étudiants qui ont un peu de difficultés avec les études de Droit. Je ne sais pas quoi faire ... Je suis dans un état pas possible, du coup. J'aurais voulu savoir si d'autres étudiants étaient ds la même situation que moi ou si certains avaient des solutions...

merci !

Par **sophie19**, le **04/09/2011** à **09:18**

as-tu réfléchi à ce que tu aimerais faire ?

Ce sont tes études, mais ce sont des études censées te diriger vers un métier en rapport avec le droit, et là, ça dure toute une vie il me semble.

Es tu vraiment sûre que c'est le Droit qui t'ennuie, et non seulement quelques matières ?

Il faut penser à une réorientation, tu pourrais peut-être demander une équivalence dans un autre domaine. Les annulations des inscriptions se font avant octobre si tu veux être remboursée il me semble.

Un prof lors de la journée de pré-rentrée disait que c'est ce qui arrive au cours de la 2ème année, de se rendre compte que le Droit ne nous plaît pas.

Après tout, il y a tellement d'autres disciplines auxquelles tu peux t'intéresser. Moi, je me souviens que je m'ennuyais terriblement en 1ère année de droit et je savais que j'avais besoin de faire autre chose ! C'était une évidence mais je l'ai d'abord refusée car je n'arrivais pas à comprendre pourquoi ça ne m'intéressait pas.

Enfin j'ai fait ce dont j'avais envie. L'histoire, et les langues.

Il y a plein de branches intéressantes... comme la médecine, l'orthophonie, la sociologie... Il y

a bien quelque chose qui t'attire mais tu ne veux pas le voir Image not found or type unknown

Par **clara11**, le **04/09/2011** à **10:34**

Non je n'arrive pas à trouver ce que j'aimerais faire et c'est tout là le problème... En plus j'ai du mal à changer de cursus dans la mesure où je réussis le mien, et que ce n'est pas évident de reprendre une 1ère année ailleurs après 3 ans dans une filière...

Le problème c'est que je ne sais pas si le j'aime bien le Droit ou pas. C'est pas évident à savoir. J'ai tjrs plus ou moins aimé ce que je faisais sans jamais avoir de révélation pour UNE matière, à part peut être en 2ème année le Droit de la responsabilité que j'aimais bien.

Comment as tu pris l'initiative de changer? J'ai peur de changer, de ne pas trouver mon bonheur ailleurs et de tourner en rond comme je le fais déjà actuellement ...

Par **alex83**, le **04/09/2011** à **14:25**

Bonjour,

Chapeau bas pour avoir réussi à intégrer un magistère sans aimer le droit. Cela pourrait agacer certains étudiants. Vous avez du très bien géré vos oraux ! Vous rentrez dans quel magistère ??

Bon pour votre cursus rien n'est perdu, bien au contraire tout est ouvert. Le cursus choisi a très bonne réputation (je préche pour pa paroisse aussi). Et je pense que cela vous ouvrira de nombreuses portes. La question est la suivante : pensez vous être capable de pousser le cursus jusqu'au bout ? Si c'est le cas par la suite vous aurez pas mal d'opportunités... Reste à savoir si certains domaines rattachés au monde de l'entreprise vous attirent en dehors du droit...

Vous avez aussi toujours la passerelle science po qui offre de belles carrières dans certains domaines ou pourquoi pas, par exemple, le journalisme.

Il faut que vous parveniez à trouver un domaine que vous appréciez et qui ne soit pas à des années lumière du droit (à moins de repartir sur un autre cursus...).

Par **Valentine70**, le **04/09/2011** à **19:25**

Pour ma part je fais une licence de droit non pas pour faire une carrière juridique mais pour

ensuite passer les concours des écoles de journalisme. C'est une option qui te permet de rester dans cette filière (Tes années ne sont pas "perdues") tout en changeant de voie.

Quoi qu'il en soit, 3 années à la Fac ne sont jamais perdues. C'est un acquis que tu vas garder, et même si tu décides de changer totalement de voie, ne te dis pas que tu pars avec un handicap par rapport aux néo-bacheliers.

Par **Yann**, le **05/09/2011** à **09:39**

Situation difficile, mais pas non plus désespérée.

Ne s'agit-il pas simplement d'un "blues de la rentrée"?

Si ce n'est pas le cas, rassure toi, tu n'es pas la seule dans ce cas. Ma femme non plus n'aimait pas particulièrement le droit et pourtant elle était major de promo. Ça a changé en master, là elle a découvert le droit social et elle a adoré. Tu es en 3ème année, tu as une vision générale des différents types de droits, mais il te reste encore beaucoup à découvrir. J'espère pour toi que tu finiras par trouver un droit qui te conviendra.

Sinon il faut aussi savoir que le droit peut mener à des métiers non juridiques. C'est un peu paradoxal, mais c'est une réalité.

Par **Bicicle**, le **09/10/2011** à **21:21**

Il n'y a aucun mal à changer de voie si le droit ne te plait pas.

Mais pour l'instant, tu peux terminer cette 3ème année afin d'avoir une licence en droit validée, au moins tu auras un acquis (le diplôme) qui ne pourra que t'être utile ensuite.

Il y a des tas de passerelles possibles : Science Po, intégrable en L3 je crois, qui a été cité. Les écoles de commerces ne t'intéressent pas, mais il y a aussi les écoles de journalisme, le CELSA (pas mal d'étudiants en droit l'intègrent autour de moi), etc etc.

Et puis, même retourner à une première année dans un cursus qui te plait, moi je n'y vois aucun mal. Il ne faut pas hésiter à aller regarder un peu autour de toi ce que tu aimerais faire etc.

Mais avant de changer de voie, commence déjà cette L3, fais la correctement. 40h/semaine, ce n'est pas non plus "énorme", il ne faut pas se focaliser là dessus : mais d'avantage sur le contenu de la formation qui peut être digne d'intérêt.

Si tu essayes de travailler pour le contenu, pour le plaisir d'apprendre et de la curiosité, dans l'optique de pouvoir appliquer tes connaissances dans un métier par exemple, alors tu ne

regarderas plus les cours comme un "paquet d'heures".

Bon courage à toi, ce n'est jamais facile d'être indécise, mais là je pense que le mieux serait, puisque tu en as les capacités, de finir la L3, et ensuite d'aviser sur un éventuel changement. En sachant qu'il n'y a aucun mal à changer de voie : personne ne trouve sa voie du premier coup.

Tu serais surprise du nombre de personnes qui changent en L1, L2, L3, et même en master.

Par **Yn**, le **10/10/2011** à **14:10**

Salut,

Il faut terminer ta L3, ne serait-ce que pour obtenir un premier diplôme universitaire. Pour les orientations autres que le droit, je suis d'accord avec tout ce qui a été dit, il existe également les concours de la fonction publique (ouverts après l'obtention de la licence).

Ceci dit, tu n'es qu'en L3 : tu as encore beaucoup de chose à découvrir dans le droit. Perso, j'ai commencé à trouver un réel intérêt au droit en L3 car les matières enseignées, à la différence de la L2, permettent d'acquérir certaines compétences pratiques.

En L2, tu n'es pas encore spécialisée, tu vas découvrir, notamment en L3, beaucoup de matières intéressantes qui vont te donner une idée d'orientation avant de faire un premier choix pour le M1.

Quarante heures de cours, ce n'est pas la mort, les études de droit ont toujours demandé beaucoup de travail. Je pense qu'il s'agit plus d'une question de motivation...

Par **Alex**, le **13/10/2019** à **14:08**

Salut,

J'écris ici car je vis exactement la même situation que tu as vécu il y a déjà quelques années. Je viens de rentrer en troisième année de bachelor (licence), en droit, à l'université de Genève, et je me rends compte que cette orientation ne me satisfait pas du tout. Pour le dire simplement, j'en ai vraiment marre du droit. Et chacune de mes révisions s'apparente à une séance de torture.

Je n'ai clairement pas d'aussi bons résultats que toi, mais j'ai passé la plupart de mes examens avec des notes acceptables. Du coup, mon objectif est d'obtenir mon bachelor pour pouvoir ensuite me présenter à différents master qui me correspondraient plus, plutôt dans les sciences humaines, en études européennes, ou encore criminologie.

C'est vraiment frustrant de se rendre compte que son choix d'études n'était pas le bon. Je suis entouré de personnes qui se projettent dans des carrières juridiques, alors que ce n'est

pas du tout mon cas. J'ai l'impression de perdre une énergie folle, et de subir un stress immense, pour quelque chose qui ne me satisfait pas, et qui ne m'offre pas de perspectives qui m'attirent. Les études de droit sont réputées difficiles, déjà lorsqu'elles nous intéressent, alors je vous laisse deviner lorsque vous les subissez à reculons.

Voilà j'espère que tu liras ce message! Je suis vraiment curieux de savoir quel a été ton parcours, presque 10 ans après que tu aies vécu la même situation que je vis aujourd'hui. As-tu terminé ton parcours en droit? T'es tu réorientée vers autre chose? Je me ferais un plaisir de te lire, ou de connaître les expériences de personnes qui ont vécu la même situation, et qui pourraient m'aider dans ce moment difficile.

Merci,

Alexandre

**Par Isidore Beautrelet, le 14/10/2019 à 15:14**

Bonjour

Je me permet d'intervenir pour signaler que vous ne serez ni le premier ni le dernier étudiants en droit à exercer une profession non juridique.

Ce qui est bien, c'est que vous avez déjà une petite idée des domaines dans lesquels vous souhaitez rebondir.

N'ayez aucune crainte de vous réorienter car ce serait pire de rester en droit alors que vous n'avez plus la passion

**Par Nb400, le 24/09/2023 à 15:51**

Bonjour je sais que ça fait longtemps, mais en cherchant une réponse à mon problème qui est pour ainsi dire très similaire au vôtre je me demandais comment vous avez fait par la suite alors ?

**Par Colchique, le 24/09/2023 à 23:04**

Bonjour

Pour répondre à votre question avant de quitter le droit essayer peut être de voir si vous pouvez trouver quelque chose qui vous plait qui nécessite du droit.

Par exemple si vous aimez quand même certaines matières, exemple vous aimez le droit du travail vous pouvez travailler dans un service de paie vous ne ferez pas du droit toute la journée.

Vous pouvez devenir acheteur avec un LEA ou une formation en commerce couplée avec du droit également ce n'est pas du droit "pur".

Vous pouvez travailler en assurance/ en immobilier/banque (certains métiers dans ces secteurs ne sont pas à 100% juridique et sont plus commerciaux) ...

Sans parler des domaines accessibles après des études de droit via des concours .

Et si rien ne vous plait en droit/concours / secteurs connexes au droit, alors avant de changer de voie il faudrait mieux creuser la question de ce qui vous plait vraiment en rencontrant des professionnels pour ne pas perdre votre temps et être au bon endroit cette fois.

Bon courage.